



GEFHÁM] áæ^ Á ~@ Á} ç^} d |^ Á ~U äÁæ] áÁÕæ

Offshore Installations in the OSPAR Maritime Area



OSPAR Convention

The Convention for the Protection of the Marine Environment of the North-East Atlantic (the “OSPAR Convention”) was opened for signature at the Ministerial Meeting of the former Oslo and Paris Commissions in Paris on 22 September 1992. The Convention entered into force on 25 March 1998. The Contracting Parties are Belgium, Denmark, the European Union, Finland, France, Germany, Iceland, Ireland, Luxembourg, the Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland and the United Kingdom.

Convention OSPAR

La Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, dite Convention OSPAR, a été ouverte à la signature à la réunion ministérielle des anciennes Commissions d'Oslo et de Paris, à Paris le 22 septembre 1992. La Convention est entrée en vigueur le 25 mars 1998. Les Parties contractantes sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède, la Suisse et l'Union européenne.

Photo acknowledgement:

Cover page: © Sebastian Unger

Contents

English Version

1.	Introduction	4
2.	Latest update	4
3.	Main outcomes of the database	4
4.	How to use the database	4

Version française

1.	Introduction	7
2.	Dernière mise à jour	7
2.	Principales constatations tirées de la base de données	7
4.	Comment utiliser la base de données	8

Map.....	10
----------	----

1. Introduction

The OSPAR Oil and Gas Offshore database is an inventory of all oil and gas offshore installations, within the jurisdiction in the OSPAR maritime area, of the OSPAR Contracting Parties with this type of offshore installations on their continental shelves (Denmark, Germany, Ireland, the Netherlands, Norway, Spain and the United Kingdom).

This inventory is prepared in accordance with OSPAR Decision 98/3 on the Disposal of Disused Offshore Installations (paragraph 6) which says that “*Contracting Parties should report to the Commission by 31 December 1999 and every two years thereafter, relevant information on the offshore installations within their jurisdiction including, when appropriate, information on their disposal for inclusion in the inventory to be maintained by the Commission*”. This inventory is available to the general public on the OSPAR web site (under “publications”).

2. Latest update

The inventory was made for the first time in 1999 and the information in it was updated on 31 July 2001, on 31 July 2003, on 14 July 2005, on 1 July 2007, on 1 July 2009, on 1 August 12 and on 23 July 2013.

Since the 2005 update all the installations have been renumbered per Contracting Party.

3. Main outcomes of the database

The database shows that there are currently 1340 offshore installations operational in the OSPAR maritime area. Most of the operational installations are sub-sea steel installations (735) and fixed steel installations (522). There are 20 gravity-based concrete installations which are operational. Gravity-based concrete installations are identified as category (b) of disused offshore installations where derogations to OSPAR Decision 98/3 on decommissioning of offshore installations may be considered.

According to the latest update of the inventory, 142 installations have been decommissioned. Of these, 47 installations are subsea steel, 61 are fixed steel and 26 floating steel.

OSPAR Decision 98/3 on the disposal of offshore installations also contains a derogation category (a) for steel installations weighing more than ten thousand tonnes in air. In this category, derogation may be considered only for all or part of the footings of such installation. The database shows that 49 fixed steel installations with a substructure weighting more than 10 000 tonnes are recorded and 45 of them are still operational. The database also shows that 18 floating steel installations with a substructure weighting more than 10 000 tonnes are recorded and that 11 of them are operational.

4. How to use the database

The full database of offshore installations in the OSPAR maritime area consists of the following digital files:

1. A pdf containing the cover page, explanations and a map of the offshore installations;
2. An excel file containing the inventory of offshore installations itself.

2013 Update of the inventory of oil and gas offshore installations in the OSPAR maritime area

The inventory has been designed as an excel file that can be easily and publicly accessed on the OSPAR website. It has therefore been designed to be primarily consulted in its electronic format. The format in which the data is presented in the excel file has been chosen because it enables an easy selection of data by categories by using the arrows in the first row; for instance to select first a country and then one of the operators working in that country, or to select first operational installations and then those which have fixed steel structures.

The information for each installation can be found in this database under the following headings:

- The column “ID” refers to the identification number allocated to the installation preceded by the country code.
- The column “name” reflects the name of the installation under the jurisdiction of the Contracting Party concerned, as used by the competent national authority.
- The column “location” identifies installations blocks which are related to the maps provided in appendices, with the exemption of 4 installations in the German territorial waters and the Spanish installations where location has been identified by latitude longitude coordinates.
- The column “water depth” is described in metres and it is relevant for the purposes of removal operations.
- The column “operator” refers to the company controlling the operations of an offshore installation in the part of the maritime area which is under the jurisdiction of a Contracting Party.
- The column “production start” refers to the year in which the production started.
- The column “current status” describes the phase in which the installations is at the time of the latest update: “operational”, “closed down” or “decommissioned”. Any specific comments on reuse or removal of the installations are given under the heading “Remarks”.
- The column “primary production” refers to the main use of the field of the installation: “oil”, “gas” or “condensate” avoiding the combination of the referred terms for classification purposes.
- Under the column “categories” installations have been categorised as: “floating concrete”, “gravity based concrete”¹, “floating steel”², “fixed steel”³, “subsea steel” and “others”.
- The column “function” defines the primary purpose of the installation: “above water production”, “subsea” and “others”.
- The columns weight substructure and weight topside are relevant for the purpose of the removal of disused oil and gas installations.
- The use of the term “others” should always be completed with an indication of what it means (under the column “remarks”);
- The following legend is used under the column “remarks”:
 - p.c. production closed down
 - u.c. installation under construction on site
 - rel. installation has been relocated from another site
 - r.d. re-usable design
 - p.i. production integrated

¹ constructed mainly of concrete and placed on the seabed by its own weight. They are mostly stabilised by additional skirts that penetrate into the seabed.

² kept on station by anchorage and/or dynamic positioning systems.

³ steel structure fixed to the seabed with piles.

2013 Update of the inventory of oil and gas offshore installations in the OSPAR maritime area

s./p. the weight reported for the substructure refers to the weight of the substructural frame (first value) and the weight of the piles (second value).

A form for a record by record view can be retrieved by pressing 'Ctr-Shift-F'.

Since this inventory includes all installations, whether or not there are discharges or emissions from them, there is no correlation between the number of installations reported in this inventory and the number of installations on which reports are presented in the annual OSPAR Report on Discharges, Spills and Emissions from Offshore Oil and Gas Installations in 2010.

1. Introduction

La base de données OSPAR du pétrole et du gaz en offshore est un inventaire regroupant l'ensemble des installations pétrolières et gazières en mer, tombant sous la juridiction, dans la zone maritime d'OSPAR, des Parties contractantes ayant ce type d'installations offshore implantées sur leurs plateaux continentaux (Allemagne, Danemark, Espagne, Irlande, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni).

Cet inventaire a été élaboré conformément aux dispositions du paragraphe 6 de la décision OSPAR 98/3: *“Le 31 décembre 1999 au plus tard, puis tous les deux ans, les Parties contractantes communiqueront à la Commission les renseignements pertinents sur les installations offshore dépendant de leur juridiction, y compris, en tant que de besoin, des renseignements sur leur élimination, de telle sorte que lesdits renseignements puissent figurer dans l'inventaire devant être tenu par la Commission”*. Cet inventaire est à la disposition du public sur le site web d'OSPAR (« Publications »).

2. Dernière mise à jour

L'inventaire a été dressé pour la première fois en 1999, et les renseignements qui y figurent ont été actualisés le 31 juillet 2001, le 31 juillet 2003, le 14 juillet 2005, le 1^{er} juillet 2007, le 1^{er} juillet 2009, et pour la dernière fois le 1^{er} août 2012.

Depuis la mise à jour de 2005, les installations ont été renumérotées par Partie contractante.

3. Principales constatations tirées de la base de données

La base de données prouve que 1340 installations sont à l'heure actuelle exploitées dans la zone maritime d'OSPAR. Pour la plupart, les installations en fonction sont des installations sous-marines en acier (735) et des installations fixes en acier (522). 20 installations gravitaires en béton sont exploitées. Dans les cas où des dérogations à la Décision OSPAR 98/3, relative au déclassement des installations offshore, sont susceptibles d'être envisagées, les installations gravitaires en béton sont classées dans la catégorie (b) des installations offshore désaffectées.

Selon la dernière mise à jour de l'inventaire, 142 installations ont été déclassées. Sur celles-ci, 47 installations sont des installations sous-marines en acier, 61 sont des installations fixes en acier et 26 sont des installations flottantes en acier.

La Décision OSPAR 98/3 sur l'élimination des installations offshore prévoit aussi une catégorie de dérogation (a) pour les installations en acier pesant plus de 10 000 tonnes dans l'air. Dans cette catégorie, une dérogation ne peut être envisagée que pour la totalité ou pour une partie des empiètements de ce type d'installations. Dans la base de données sont enregistrées 49 installations fixes, en acier ayant une substructure pesant plus de 10 000 tonnes, 45 d'entre celles-ci étant encore en exploitation. La base de données enregistre également 18 installations flottantes en acier ayant une substructure pensant plus de 10 000 tonnes et 11 d'entre elles sont exploitées.

4. Comment utiliser la base de données

La base de données des installations offshore implantées dans la zone maritime d'OSPAR comprend les fichiers numériques suivants :

1. Un fichier Word comprenant la page de couverture, des explications une carte où figurent les installations offshore.
2. Un fichier Excel contenant l'inventaire des installations offshore lui-même.

L'inventaire a été conçu sous la forme d'un fichier Excel auquel le public peut aisément avoir accès sur le site web d'OSPAR. Il a aussi été conçu pour pouvoir être principalement consulté dans son format électronique. La forme de présentation des données dans le fichier Excel a été choisie car elle permet de sélectionner sans difficulté les données par catégorie, ceci en se servant des flèches se trouvant dans la première rangée. Il est ainsi possible, par exemple, de sélectionner un pays puis l'un des exploitants qui y exerce son activité, ou de sélectionner tout d'abord les installations en exploitation puis les installations fixes en acier.

Dans cette base de données, les renseignements relatifs à chacune des installations peuvent être trouvés sous les têtes de chapitres suivantes :

- Dans la colonne « ID » est indiqué le numéro d'identification affecté à l'installation, précédé du code du pays.
- Dans la colonne « nom » est indiqué le nom de l'installation placée sous la juridiction de la Partie contractante concernée, tel qu'il est employé par l'autorité nationale compétente.
- Dans la colonne « emplacement » figurent les blocs des installations correspondant aux cartes se trouvant dans les appendices, ceci à l'exception de 4 installations implantées dans les eaux territoriales allemandes ainsi que des installations espagnoles dont les emplacements ont été indiqués sous la forme de leurs coordonnées géographiques (latitude et longitude).
- Dans la colonne « profondeur de l'eau » est indiquée la profondeur en mètres, cette précision étant importante pour les opérations d'enlèvement.
- Dans la colonne « exploitant » est indiquée la raison sociale de l'entreprise qui la maîtrise des opérations d'une installation offshore dans la partie de la zone maritime tombant sous la juridiction d'une Partie contractante.
- Dans la colonne « démarrage de la production » est indiquée la date de début de la production.
- Dans la colonne « état actuel » est indiquée la phase atteinte par l'installation au moment de la dernière mise à jour, soit : « en exploitation », « fermée » ou « déclassée ». Les commentaires éventuels portant sur la réutilisation ou sur l'enlèvement des installations figurent sous le titre "Remarques".
- Dans la colonne « principale production » figure le principal usage auquel est consacré le champ où l'installation est implantée, soit: « pétrole », « gaz » ou « condensats », ce qui évite d'avoir à combiner les termes employés aux fins du classement.
- Dans la colonne « catégories », les installations ont été classées comme suit: « flottante en béton », « à embase gravitaire en béton »⁴, « flottante, en acier »⁵, « fixe, en acier »⁶, « sous-marine, acier » et « autre ».

⁴ principalement réalisées en béton et maintenues sur le fond marin par leur propre poids. Ces installations sont dans la plupart des cas stabilisées par des jupes qui pénètrent dans le sous-sol marin.

⁵ maintenue en place par des ancrages et/ou des dispositifs dynamiques de positionnement.

2013 Update of the inventory of oil and gas offshore installations in the OSPAR maritime area

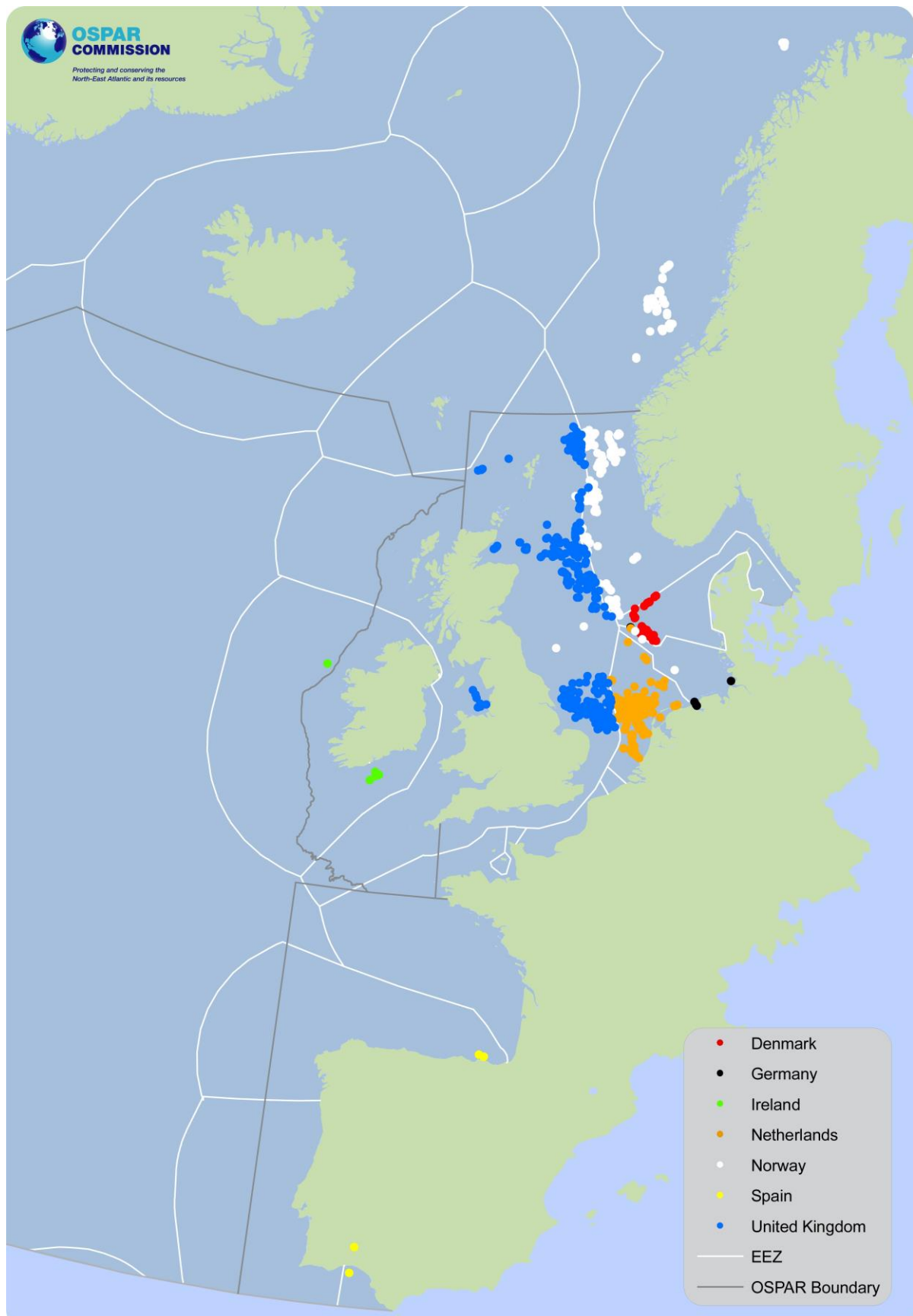
- La colonne « fonction » définit le principal mode d'exploitation de l'installation: « production au-dessus du niveau de la mer », « sous-marine » et « autre ».
- Les colonnes intitulées poids de la substructure et poids de la superstructure sont pertinentes pour les opérations d'enlèvement des installations pétrolières et gazières désaffectées.
- Le terme « autre », s'il est employé, doit toujours être complété par une indication de ce qu'il signifie (dans la colonne "remarques").
- La légende suivante est utilisée dans la colonne "remarques":
 - p.c. la production a cessé
 - u.c. l'installation est en construction sur le site
 - rel. l'installation provient d'un autre site
 - r.d. conception réutilisable
 - p.i. production intégrée
 - s./p. le poids indiqué pour la substructure est celui du châssis de la substructure (premier chiffre indiqué) le deuxième chiffre étant le poids de l'empiètement

Il est possible, en appuyant sur les touches "Ctr-Shift-F", d'extraire un formulaire permettant de voir les fiches une par une.

Puisque dans cet inventaire sont relevées toutes les installations, qu'elles procèdent ou non à des rejets ou à des émissions, il n'existe pas de corrélation entre le nombre d'installations signalées dans l'inventaire et le nombre d'installations à propos desquelles des rapports sont présentés dans le Rapport annuel OSPAR sur les rejets, les déversements et les émissions provenant des installations pétrolières et gazières en offshore.

⁶ structure en acier fixée sur le fond marin par des piles.

Oil and gas installations in the OSPAR Maritime Area





Victoria House
37-63 Southampton Row
London WC1B 4DA
United Kingdom

t: +44 (0)20 7430 5200
f: +44 (0)20 7242 3737
e: secretariat@ospar.org
www.ospar.org

**OSPAR's vision is of a clean, healthy and biologically diverse
North-East Atlantic used sustainably**

ISBN 978-1-909159-34-1
Publication Number: 601/2013

© OSPAR Commission, 2013. Permission may be granted by the publishers for the report to be wholly or partly reproduced in publications provided that the source of the extract is clearly indicated.

© Commission OSPAR, 2013. La reproduction de tout ou partie de ce rapport dans une publication peut être autorisée par l'Editeur, sous réserve que l'origine de l'extrait soit clairement mentionnée.